

Liberté Égalité Fraternité

Montauban, le 11 juillet 2023

## Communiqué de presse

## Action cœur de ville 2 La poursuite de l'engagement de Montauban dans le programme Action Cœur de Ville

Ce 11 juillet s'est tenu le Comité de pilotage Action cœur de ville de Montauban, en présence de Monsieur le préfet, de Madame le maire de Montauban, présidente de l'EPCI et des représentants des partenaires.

Depuis 2018, le programme Action cœur de ville a permis de renforcer l'attractivité et de soutenir le développement durable de 234 villes "moyennes" qui exercent une fonction de centralité, en investissant à hauteur de 5 milliards d'euros prioritairement dans la redynamisation de leur centre-ville. Cinq ans après, les résultats sont là : la fréquentation de ces communes a augmenté et la grande majorité des élus se déclarent satisfaits, voire très satisfaits du programme.

Afin de poursuivre la dynamique, le gouvernement a décidé la prolongation du programme jusqu'en 2026. Cette nouvelle phase nommée "ACV2" est enrichie de nouvelles priorités stratégiques en particulier relatives à la transition écologique. Sa prorogation met l'accent sur la sobriété foncière et autorise également l'élargissement du périmètre d'intervention aux entrées de ville et aux quartiers gare afin de permettre leur requalification, en mobilisant les aides des partenaires du dispositif.

La ville de Montauban s'est engagée dans ce programme en signant, le 10 juillet 2018, la convention cadre avec la communauté d'agglomération de Montauban, l'État, la Banque des Territoires (BDT), Action Logement (AL), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers, l'Office de l'Artisanat et du Commerce et le bailleur social Tarn-et-Garonne Habitat. Son plan d'action comporte 66 actions portant sur les 5 axes concourant à la revitalisation du centre-ville.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération a confirmé son engagement dans cette seconde phase du programme. Il se traduira par la signature d'un avenant à la convention avant fin 2023. Le plan d'actions va ainsi continuer à s'enrichir.

Depuis le début de ce programme, l'État accompagne et soutient la collectivité Grand Montauban Communauté d'Agglomération. Sa participation financière s'élève à 4,8M€ à ce jour.

Le préfet et la DDT, délégués territoriaux de l'ANCT, poursuivent leur engagement dans cette nouvelle phase du programme.